

## Fiche de synthèse

### T 4.2a

## Élaboration de scénarios sur le territoire de la CCPBS – récapitulation pour le Bilan de recherche

Direction : M. Philippe et F. Alban

En 2021, le laboratoire AMURE a accueilli en stage Isabelle Caouissin, en stage de Licence 3, chargée d'élaborer un diagnostic territorial en Finistère sud dans le contexte des risques côtiers. Ce premier travail exploratoire a été l'occasion de renforcer la connaissance du territoire pour une première approche des enjeux locaux.

*Le mémoire de Isabelle Caouissin est stocké sur la plateforme Humanum et accessible via le permalien : <https://sharedocs.huma-num.fr/wl/?id=B20tvi5xWudPFqhBAtRZNE1xlu3IYIHs>*

La démarche d'élaboration de scénarios prospectifs s'est inscrite dans le temps du projet, en débutant en 2022 avec, dans un premier temps, la présentation aux élus du territoire de ce qu'est une démarche prospective et la proposition de la mener conjointement dans le cadre du projet ARICO, lors d'une commission GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations) le 27.04.2022. Puis l'équipe projet a identifié des variables d'intérêts pour le territoire, par rapport à l'objet de la prospective, à savoir la prise en compte des risques côtiers dans un contexte de changement climatique sur la CCPBS à l'horizon 2060, dans une perspective globale d'évolution du territoire. Cela a été initié lors d'un atelier qui s'est déroulé en Pays bigouden Sud durant la semaine de séminaire de mai 2022 avec la participation de chercheurs et de techniciens (Atelier #1). Un ensemble de 18 fiches de diagnostic a ensuite été élaboré au cours des mois suivants sur les thèmes retenus : tempêtes, érosion, submersion, montée du niveau de la mer, gestion des risques côtiers, ouvrages de protection, assurances et indemnités risques côtiers, habiter le territoire, résidences secondaires, population, mobilité, emplois et revenus, tourisme, ports, industrie et risques, agriculture, patrimoine naturel, patrimoine historique. Les fiches ont été développées à partir de publications académiques, de la littérature grise et de l'expertise de la collectivité locale et de l'équipe de recherche. Ce recueil de fiches constitue une synthèse de connaissances actualisées dont l'intérêt va au-delà de la prospective.

*Ces fiches sont stockées sur la plateforme Humanum et disponibles via le permalien <https://sharedocs.huma-num.fr/wl/?id=RL1hCn8JEUy7UxHTc0ezZJb4Xa6E1ZJe>*

*Permalien de présentation de la démarche prospective aux élus de la CCPBS le 27.04.2022 (stockée sur la plateforme Humanum) :*

<https://sharedocs.huma-num.fr/wl/?id=qTMG7BckIMEmRIACRnIKA6YPL2tz5mM>

De mars à août 2023, une étudiante de master 2 – Laura Muriel - a réalisé un stage au laboratoire AMURE portant sur « Les apports des ateliers participatifs pour la construction de stratégies d'adaptation aux risques côtiers par les acteurs locaux, dans le contexte du changement climatique ». Elle s'est appuyée sur l'expérience du Pays Bigouden Sud, du Pays d'Iroise et la Municipalité régionale de la Matanie.

*Le mémoire de Laura Muriel est stocké sur la plateforme Humanum et accessible via le permalien : <https://sharedocs.huma-num.fr/wl/?id=9M3K5wDorRChamsRTSP9FISwnt2c8aum>*

*La vidéo de la soutenance du mémoire de Laura Muriel est stockée sur la plateforme Humanum et accessible via le permalien :*

<https://sharedocs.huma-num.fr/wl/?id=qI6ndmec3c9mDWHOvJzWvMi8pCTvcNtu>

Afin de débiter le travail d'élaboration des scénarios proprement dit, il s'est tenu à Matane, en mars 2023, un atelier « prospective » (Atelier #2). Il a regroupé des chercheurs et gestionnaires (les français ayant fait le voyage) et a permis d'explorer les démarches de cartographie de diagnostic à partir des fiches de synthèse, et de dégager un scénario tendanciel, ainsi les éléments de ruptures de ce scénario. Cela a constitué la première étape d'élaboration de scénarios exploratoires.

*Permalien des résultats de l'atelier #2 (stocké sur la plateforme Humanum) :*

<https://sharedocs.huma-num.fr/wl/?id=f3LkPw8qmbvWbHPpqaDLNNVnFryVDUqy>

Le même mois, puis en avril 2023, à l'occasion de deux réunions de travail, l'équipe de projet a proposé à des techniciens des services GEMAPI et urbanisme de la CCPBS une méthode d'élaboration des scénarios en plusieurs temps permettant d'élargir progressivement le groupe de travail jusqu'aux élus du territoire. Les élus sont difficilement mobilisables compte tenu de leurs agendas. Aussi est-il nécessaire de préparer finement en amont le travail afin de valoriser au mieux le temps qu'ils consacrent au travail en atelier.

En septembre 2023 a été mené un atelier de réflexion interne à l'équipe prospective permettant d'identifier des scénarios exploratoires contrastés (Atelier #3). Quatre scénarios ont été élaborés selon la méthode PESTLE (Politique, Economique, Sociale, Technologique, Ecologique, Légale). Il s'agissait de vérifier la robustesse de l'approche dans le contexte, et de disposer d'une base de

travail pour élargir le travail progressivement jusqu'aux gestionnaires et élus locaux par une démarche itérative. Les quatre scénarios obtenus sont conservés. Ils se distinguent les uns des autres par des variables discriminantes choisies parmi celles qui sont les plus incertaines et les plus déterminantes quant à l'avenir du territoire soumis aux risques côtiers dans le contexte du changement climatique : (1) L'engagements vs le désengagement de la puissance publique dans la gestion des risques côtiers et (2) l'évolution socio-économique du territoire (mutation vs préservation de l'identité sociale et économique).

*Permalien des résultats de l'atelier #3 (stocké sur la plateforme Humanum):*  
<https://sharedocs.huma-num.fr/wl/?id=aaipSfn2BJvxhzywutFFLC57D89v8OhS>

En octobre 2023, un nouvel atelier « exploratoire » d'une équipe scientifique élargie (Atelier #4), utilisant les mêmes variables et faisant émerger les hypothèses au sein des catégories PESTLE a permis d'élaborer des scénarios. Le contraste entre les quatre scénarios obtenus vient du choix des variables qui les distinguent : (1) le rôle de la puissance publique (Etat et collectivités) dans le pilotage des décisions sur les territoires (rôle renforcé vs désengagement) et (2), l'attractivité du littoral (renforcé vs en baisse). On peut remarquer que la première variable discriminante est très proche pour les deux ateliers.

*Permalien des résultats de l'atelier #4 (stocké sur la plateforme Humanum):*  
<https://sharedocs.huma-num.fr/wl/?id=eUYkw18eHcBPz3UP6yEjaqGu599yZSfp>

En décembre 2023 un atelier a enfin été mené avec des élus et techniciens de la CCPBS lors d'une journée de travail sur le territoire concerné (Atelier #5). Après un temps de rappel concernant la démarche prospective, et un temps de présentation des fiches de diagnostic du territoire et des travaux exploratoires prospectifs déjà menés, un travail co-construit s'est engagé pour identifier les futurs possibles du territoire, puis les implications en matière de prise en compte et de gestion des risques côtiers dans un contexte de changement climatique. L'exercice exploratoire visait à faire émerger différentes options, contrastées, pour le futur. A notre grande surprise, les propositions des participants ont convergé vers une vision unique du futur pour le territoire faisant basculer la prospective d'une démarche exploratoire à une démarche normative (vision commune de l'avenir). Cela n'obère en rien le processus prospectif, au contraire, puisque le choix d'une vision pour l'avenir et l'identification des facteurs d'échecs et des leviers pour les dépasser fait idéalement l'objet d'une phase suivante dans les prospectives territoriales.

L'objet de la prospective est volontairement plus large que les risques côtiers et le changement climatique. Nous avons opéré par zoom-dézoom en considérant que les risques côtiers et le changement climatique ne peuvent être envisagés indépendamment du contexte social, économique, et plus généralement d'aménagement du territoire. Ainsi, un scénario souhaité



Adaptation aux Risques Côtiers

pour le territoire à 2060 a-t-il émergé, porté par les élus présents, alimenté par les techniciens qui ont apporté leur expérience et expertise.

*Permalien de l'introduction de l'atelier 5 (stocké sur la plateforme Humanum):*  
<https://sharedocs.huma-num.fr/wl/?id=D2x8NEWhdAPhqB5yAHxq4XEe6eGXHFF5>

L'équipe du projet ARICO a été sollicitée pour poursuivre la réflexion sur le territoire par les élus participants qui ont estimé qu'une démarche exploratoire s'inscrivant dans le temps long est une prise de hauteur nécessaire pour envisager les politiques d'avenir. Mais l'atelier-suite, fixé à deux reprises selon la disponibilité des élus, a été annulé par la collectivité pour des raisons d'agenda local trop chargé. La collectivité, les élus référents, et les techniciens en charge de l'environnement et de l'urbanisme, sont en effet engagés dans la mise en œuvre d'un PAPI (Programme d'Action de Prévention des Inondations) et l'élaboration d'un PLUiH (Plan Local d'Urbanisme intercommunal- habitat) qui les mobilise intensément.

A partir de l'expérience du projet ARICO tant du côté français que québécois, et en s'appuyant sur d'autres prospectives territoriales, l'équipe projet élabore un guide sur la prospective territoriale présentant des méthodes et des leçons tirées de l'expérience.